

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Construction d'un nouveau carrefour giratoire à Alma

Importants ralentissements à prévoir à l'intersection du boulevard Auger Est et de la route du Lac Est

Saguenay, le 9 avril 2025. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que les travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection du boulevard Auger Est et de la route du Lac Est, à Alma, débuteront le lundi 14 avril et s'échelonneront jusqu'en octobre.

Entraves et gestion de la circulation

Dès le début de travaux, une portion de 250 mètres de la route du Lac Est sera fermée à partir de l'intersection, et ce, pour une période à déterminer en fonction du déroulement du chantier. Également, à plusieurs occasions, la circulation s'effectuera en alternance sur le boulevard Auger Est.

Ainsi, d'importants ralentissements sont à prévoir dans le secteur. Le Ministère recommande donc fortement aux usagers de prévoir plus de temps pour se rendre à leur destination et de privilégier un itinéraire empruntant les routes 170 et 169. Le Ministère communiquera en temps opportun toute nouvelle information en lien avec les entraves et les autres phases du projet.

Le Ministère est conscient des inconvénients causés par cette intervention, laquelle est nécessaire pour améliorer la sécurité et la fluidité de ce lien routier où circulent en moyenne, 7 200 véhicules quotidiennement.

Afin de connaître les détails des entraves en cours et à venir, les automobilistes sont invités à consulter Québec 511, un outil pratique pour planifier adéquatement leurs déplacements.

Pour la sécurité des usagers ainsi que celle des travailleuses et des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration.

Faits saillants:

- Ce projet s'inscrit dans le cadre du <u>plan d'action en sécurité routière 2023-2028</u>, qui vise à sécuriser les déplacements des usagers sur le réseau. À cet effet, l'aménagement d'un carrefour giratoire fait partie des interventions privilégiées afin de favoriser une meilleure gestion de la circulation et réduire considérablement le risque d'accidents graves.
- Ces travaux représentent un investissement de 6,3 M\$.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

Facebook

X

<u>Instagram</u>

LinkedIn

Pour information : Relations avec les médias

Direction générale des communications

Ministère des Transports et de la Mobilité durable Tél. : Québec : 418 644-4444

Montréal: 514 873-5600 Sans frais: 1 866 341-5724